

## **Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire du GTV Corse,**

**Corte, 9 avril 2019**

### Présents :

Laurent Lasne (DDCSPP 2A)

Annick Havet (DDCSPP 2B)

Jean-Baptiste Cantini (CA 2B)

Sandrine Zerini, Fabien Casalta (FRGDS)

Coraline Chamoret (DRAAF)

Baptiste Defaye (Université de Corse)

Philippe Garcia (GTV PACA)

Sandrine Ferrandi, Sébastien Grech-Angelini (GTV Corse)

Jérôme Pinelli, Marc Memmi, Bernard Fabrizio, Louis Merlin, François Combette, Laetitia Grezy (vétérinaires praticiens)

Sandrine Ferrandi (Présidente du GTV Corse) ouvre l'AG à 14h30 dans la salle de réunion de l'INRA de Corte. Sandrine Ferrandi (SF) et Sébastien Grech-Angelini (SGA, vétérinaire permanent, animateur du GTV Corse) présentent le bilan 2018 et les activités 2019 à venir (cf. présentation jointe).

### Le GTV Corse en 2018

- 12 structures vétérinaires et 23 membres en 2018. 80% des structures vétérinaires mixtes sont donc adhérentes.
- Les rôles du GTV sont rappelés en insistant sur son rôle d'OVVT (organisme vétérinaire à vocation technique) qui le lie directement à la DRAAF.

### Animation du réseau des vétérinaires sanitaires (VS)

- Elle se fait par un lien direct avec le passage régulier dans les structures vétérinaires (une fois par an) ainsi que par l'utilisation de moyens de communication modernes (site internet, WhatsApp, Facebook).

- En 2019, l'application de la SNGTV, VetoApp, a été lancée, elle permet de retrouver toutes les informations nécessaires à la pratique du mandat sanitaire, les RCP des médicaments, les formations en cours ainsi qu'une interaction directe entre les acteurs sanitaires. Elle est d'ores et déjà téléchargeable et active ; son efficacité sera optimum courant 2019.
- La désertification sanitaire est longuement abordée durant l'AG d'autant plus par la présence de Philippe Garcia, vétérinaire praticien en PACA qui était formateur pour la formation au mandat sanitaire qui s'est déroulée ce même jour. Les problèmes persistent notamment avec la retraite du Dr Haroutunian dans l'extrême sud de l'île. Les possibilités sont évoquées pour relancer la pratique rurale en Corse. Dans les Alpes-Maritimes, les vétérinaires ruraux sont subventionnés pour leurs interventions par le conseil général. Ce système est discuté à l'échelle de la Corse et l'utilité d'ouvrir une discussion avec l'ODARC sur le thème de la désertification sanitaire apparaît judicieuse.

### Collaboration avec les acteurs sanitaires

- Le GTV Corse est impliqué dans la mise en place des différents de la FRGDS et notamment le plan Paratuberculose en filière caprine pour 2019. Le réseau de la FRGDS a un budget pour les interventions vétérinaires chez les éleveurs adhérents des GDS. Ce budget est utilisé à moins de 20% par les vétérinaires insulaires. Ce point est discuté et Louis Merlin (vétérinaire à Propriano) regrette que malgré que ce budget ne soit pas utilisé que certaines interventions vétérinaires ne sont pas prises en charge. La FRGDS spécifie qu'il y a un cadre d'interventions qui sont prises en charge, mais il est décidé que ce point soit discuté prochainement avec la FRGDS.
- Le point est fait sur les collaborations avec les autres acteurs sanitaires (DDPP, DRAAF, LDA) et SF se félicite des excellentes relations entre le GTV/OVVT et les instances sanitaires en Corse car ce n'est pas le cas dans toutes les régions. Il apparaît nécessaire en 2019 de développer plus de collaborations avec l'ODRAC les chambre d'agriculture.

### Les formations

- Les formations éleveurs (éleveurs infirmiers pour les professionnels installés, cours en lycées agricoles) et les formations vétérinaires (échocardiographie en 2018, stérilisation de truies en 2019, etc.) sont un axe clef de l'action du GTV Corse.
- Elles ne permettent cependant pas d'apporter suffisamment de ressources propres au GTV et ont souvent un bilan juste à l'équilibre financier.

### Les protocoles de recherches

- Le point est fait par SGA sur les différents protocoles de recherches mis en place ou suivies par le GTV Corse.
- Le protocole grand douve du foie réalisée sur le sang de prophylaxie des bovins et des ovins a mis en évidence une forte exposition de l'ensemble du cheptel corse à ce parasite (près de 80% des troupeaux). François Combette (vétérinaire à Propriano) interroge l'assemblée sur un lien entre cette forte exposition et les faux « non négatifs » en intradermo tuberculination.

- Les tiques et maladies à tiques (TMT) sont présentées avec le point des travaux de SGA qui présentera une thèse universitaire sur ce thème fin 2019 à l'université Paris-Est. En collaboration avec le CIRAD, de nouveaux prélèvements sont aussi à venir en 2019 (sérums de prophylaxie et tiques) afin de surveiller la situation de la Corse concernant le virus de la fièvre hémorragique de Crime Congo (CCHF). De précédentes sérologies ont révélés que près de 15% des bovins corses auraient été exposés à ce virus.
- Baptiste Defaye (Université de Corse) a présenté sa thèse universitaire qui concerne les agents pathogènes en zones humides et pour laquelle le GTV collabore activement.
- Les autres projets sont également présentés (bilharziose et médecine alternative/parasitisme).

#### Bilan financier du GTV

- Le GTV Corse est lié à la DRAAF par deux conventions, une annuelle et une trisannuelle, et en comptant aussi les fonds propres, le budget 2018 était de 104 000 euros.
- L'exercice 2018 montre un bilan positif de 2 000 euros.
- Au vu de l'augmentation d'activité du GTV et de la stabilisation du poste d'Isabelle Jabiot comme gestionnaire du GTV Corse, une augmentation de la convention annuelle à hauteur 26 000 euros a été demandée à la DRAAF ce qui représenterait un budget 2019 de 130 000 euros (*le budget du GTV Corse en 2019 sera finalement de 117 000 euros*).

#### Questions ouvertes et fin de séance

- Laurent Lasne précise qu'il y a eu deux cas de trichinellose en 2A sur des porcs détectés à l'abattoir en 2018.
- Coraline Chamoret fait le point rapidement sur le sérotype 3 de la FCO qui sévit toujours en Sardaigne. Aucun vaccin inactivé existe mais Mérial travaille sur son élaboration.
- SF soulève le problème des exports d'agneaux et des visites nécessaires et attire l'attention des instances sanitaires sur le fait qu'elles sont irréalisables dans l'état actuel des choses. Coraline Chamoret propose qu'en amont de la saison une réunion avec tous les acteurs soit organisée pour éviter les désagréments causés par ces visites en 2018. Laurent Lasne précise que le centre de rassemblement en 2A devrait être fonctionnel pour la prochaine saison (abattoir de Cuttoli). Pour le 2B, Annick Havet ajoute que le dossier est toujours en cours de traitement.
- Jean-Baptiste Cantini précise que le Président de la chambre d'agriculture régionale regrette son absence à cette AG et que la chambre souhaite collaborer sur les projets sanitaires en 2019.
- SF clôture l'AG à 17h30.